

modificationplu@crossey.org

De: Julien MEISSEL [mailto:jmeisel@perspection.fr]
Envoyé: jeudi 27 avril 2023 08:42
À: modificationplu@crossey.org
Cc: [mailto:Julie.Lacroix@crossey.org]
Objet: Modification PLU Saint Etienne de Crossey, Emplacement Réserve OAP n°02

Importance: Haute

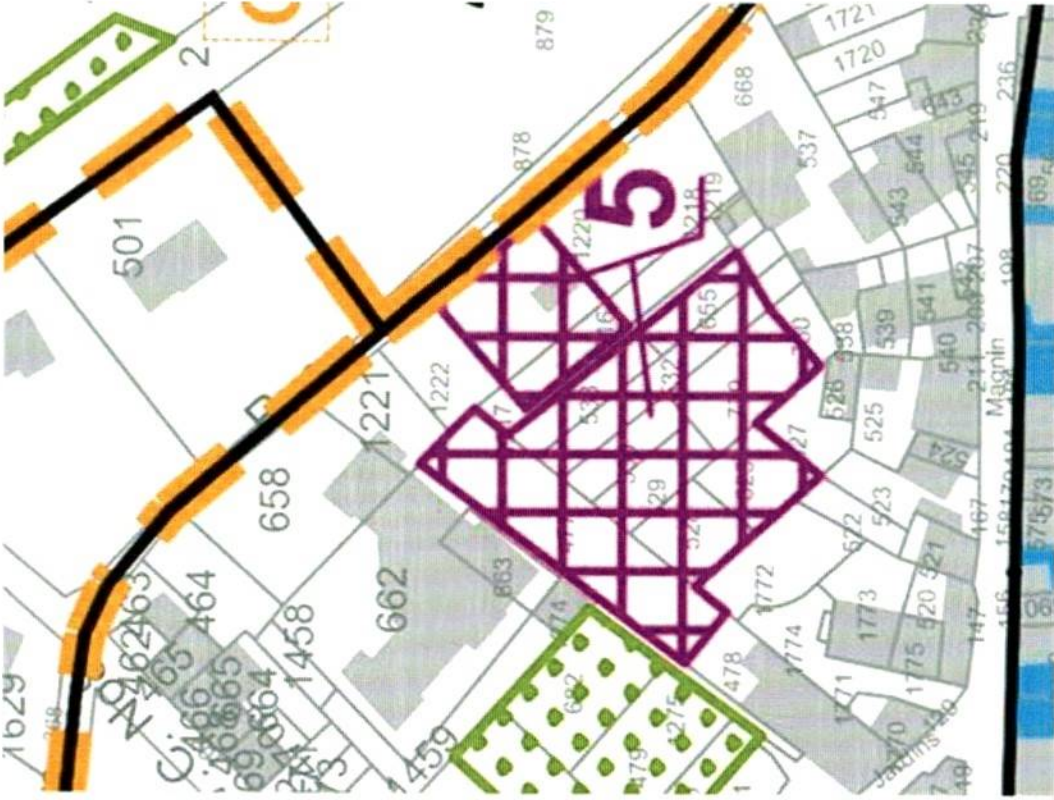
Bonjour Monsieur,

Nous étudions aujourd'hui en étroite collaboration avec Mme le Maire et son équipe municipale la réalisation d'un projet de 29 logements collectifs conformément aux objectifs de densification poursuivis par l'OAP n°02 « Bourg/centre-village/entrée sud ».

Ce projet est situé Rue du Tram. L'assiette foncière sur laquelle se développe ce dernier comporte une parcelle partiellement grevée par l'emplacement réservé n°5 lequel prévoit la réalisation d' « Espaces et stationnement paysagers » au profit de la commune (cf copie écran ci-dessous).

Notre projet répond en tout point aux attentes de la mairie en prévoyant la réalisation d'un ensemble de 17 places de stationnement.

Toutefois, afin de sécuriser juridiquement le projet et permettre la réalisation des obligations prévues dans l'OAP n°02 et l'ER n°05, il conviendrait de préciser dans la définition de l'ER « la possibilité de réaliser des logements au-dessus des stationnements ». Vous remerciant par avance pour la bonne prise en compte de notre remarque.



Bien cordialement,

[Redacted signature]

Julien Meisel

[Redacted contact information]

perspectim
immobilier d'avenir

www.perspectim.eu